



CERAS de Nouvelle-Aquitaine

Rapport d'activité 2021

SOMMAIRE

Éditorial

1. CERAS Nouvelle-Aquitaine : ses ressources

- 1.1 L'association
- 1.2 Adhérents
- 1.3 Conseil d'administration
- 1.4 Bureau

2. CERAS Nouvelle-Aquitaine : son organisation

3. CERAS Nouvelle-Aquitaine : ses principes d'action

4. CERAS Nouvelle-Aquitaine : son activité

- 4.1 Site
- 4.2 Colloque
- 4.3 Département Formation et partenariat avec Hegoa Formation
- 4.4 Jeu de l'oie
- 4.5 Publications

5. CERAS Nouvelle-Aquitaine : sa vie associative

- 5.1 Instances de l'association
- 5.2 Conseil d'administration
- 5.3 Assemblée Générale
- 5.4 Réunions internes
- 5.5 Vacation de la responsable

6. CERAS Nouvelle-Aquitaine : Bilan de l'exercice 2021

7. CERAS Nouvelle-Aquitaine : projections

- 7.1 Budgétaires
- 7.2 Activités
 - 7.2.1 Jeu de l'oie
 - 7.2.2 Déploiement des formations avec Hegoa Formation
 - 7.2.3 Colloque 2022
 - 7.2.4 Écriture d'un livre sous la direction d'Yveline Rey
 - 7.2.5 Groupe d'intravision et supervision
- 7.3 Participation colloques

Le CERAS Nouvelle Aquitaine s'inscrit dans un cycle de transmission en plusieurs étapes. Après une période de gestation, intitulée CERAS 64, il est officiellement né le 16 novembre 2021. Autour de son berceau, se sont retrouvés l'ancienne équipe du CERAS de Grenoble et la nouvelle équipe de Bayonne pour lui tisser une nacelle de sécurité où s'entremêlent loyautés visibles et invisibles.

Ses premiers pas, effectués dans un paysage particulièrement accidenté, lui ont cependant permis d'avancer dans plusieurs directions.

L'organisation du colloque de 2021 sur : « attachement, appartenance et adaptation », qui a remporté un vrai succès en dépit du contexte sanitaire limitant.

La préparation du colloque de septembre 2022 sur : « place, émotion et violence ».

Une collaboration dynamique la plateforme HEGOA Formation.

La création du site CERAS Nouvelle Aquitaine et sa maintenance (J.PICART.) Vous pouvez y trouver une mine d'informations et en tant qu'adhérent avoir accès à des articles, parfois difficiles à trouver.

L'actualisation du jeu de l'oie avec la collaboration créative de Joël Picart et le dépôt d'une enveloppe Soleau, comme protection intellectuelle pour 10 ans.

La formalisation du partenariat avec HEGOA, pour ce qui concerne l'activité formation.

La publication d'articles, de chapitres d'ouvrages et l'édition d'un nouveau livre sur : « quelle est ma place » à paraître chez FABERT à l'automne 2022.

Toutes ces activités traduisent bien le dynamisme initié et je laisse la parole à Céline Paris- Zapata, la responsable, et à Joël Picart, le trésorier pour développer plus précisément certains points.

1. CERAS Nouvelle-Aquitaine : ses ressources

1.1 L'association

L'association, Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Approche Systémique de Nouvelle-Aquitaine, a été déclarée le 16 novembre 2020. Son siège est situé Villa Jakesenia 1 Avenue lahubiague 64100 BAYONNE.

Les ressources de l'association se composent :

- des cotisations des membres
- des subventions qui pourront lui être accordées
- des dons
- du produit de ses prestations payantes
- de toutes autres ressources autorisées par la loi.

1.2 Les adhérents

L'association se compose de membres actifs, de membres associés, et de membres d'honneur.

Les membres actifs : il s'agit de personnes physiques, travailleurs sociaux, médecins, psychologues, professionnels paramédicaux, psychopraticiens, intervenants psycho-sociaux qui ont dans leurs pratiques ou dans leurs recherches, des intérêts pour l'approche systémique se rapportant aux problématiques humaines et/ou institutionnelles.

Les membres actifs versent une adhésion et ont voix délibérative en Assemblée Générale. Ils peuvent en outre présenter leur candidature pour devenir membre du Conseil d'Administration.

Les membres associés : il s'agit des personnes physiques ou morales qui participent aux actions proposées par le CERAS (formations, colloques ...). Ils deviennent membres en versant une cotisation et ont voix délibérative en Assemblée Générale.

Les membres d'honneur : il s'agit de représentants des structures partageant les objectifs de l'association (universités, associations, centres de formation ...) et de personnalités françaises ou étrangères. Ces membres ont voix consultative en Assemblée Générale et sur invitation auprès du Conseil d'Administration.

1.3 Le conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil de cinq à onze membres élus, si nécessaire, à bulletins secrets, par l'Assemblée Générale, pour une durée de trois ans parmi les membres actifs. Les membres sont rééligibles. En cas de vacance dans l'intervalle de deux Assemblées Générales, et dans l'attente d'une élection de confirmation, le Conseil d'Administration pourvoira au remplacement de ses membres par cooptation.

Tout membre du Conseil d'Administration qui, sans motif annoncé, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra, après avoir été invité à fournir des explications devant le bureau, être considéré comme démissionnaire.

1.4 Bureau

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, si nécessaire au scrutin secret, un bureau composé d'un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier. Les membres du bureau sont élus pour trois ans. Ils sont rééligibles. Il peut choisir d'élire également des suppléants aux postes de Secrétaire et Trésorier.

2. CERAS Nouvelle-Aquitaine : son organisation

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire réunit tous les membres de l'association à jour de leur cotisation, quel que soit leur mode d'affiliation. Elle organise une réunion au moins une fois par an, après convocation écrite du Secrétaire Général, quinze jours avant la date fixée.

Le Président, assisté des membres du Conseil d'Administration, et sous leur contrôle, préside l'assemblée, il expose la situation morale de l'association et soumet à approbation son rapport. Le Trésorier rend compte de sa gestion, il soumet les comptes de l'exercice clos, et le budget prévisionnel à l'approbation de l'Assemblée Générale. Le Secrétaire Général organise, s'il y a lieu, le déroulement des votes.

Lors de l'Assemblée Générale ne sont soumises à un vote que les questions inscrites à l'ordre du jour. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. L'Assemblée Générale délibère sur les orientations à venir, elle fixe, sur proposition du bureau, le montant des cotisations, et pourvoit, s'il y a lieu, au remplacement des membres du Conseil d'Administration.

Pour délibérer valablement au moins le quart des membres doivent participer ou être représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale se réunit à nouveau sous quinze jours et délibère quel que soit le nombre de membres, participants ou représentés.

Tous les membres associés et actifs à jour de leur cotisation peuvent voter, chaque membre compte pour une voix. Pour le vote par procuration : les pouvoirs de vote peuvent être transmis, à un membre du même groupe, sur papier libre avec signature de l'adhérent excusé (2 pouvoirs maximum par personne). Le vote se fait à main levée, sauf si un membre demande qu'il se fasse à bulletins secrets. Les décisions se prennent à la majorité relative des suffrages exprimés.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux signés de deux membres du bureau. Les décisions prises obligent tous les membres, y compris les absents.

Assemblée Générale extraordinaire

Une Assemblée Générale extraordinaire peut être convoquée sur proposition du Conseil d'Administration, ou de la moitié des membres plus un, se déclarant par écrit pour modifier les statuts, ou prononcer la dissolution de l'association.

Les conditions de convocation et les modalités de vote sont identiques à celle de l'Assemblée Générale Ordinaire. Le quart au moins des membres doit participer ou être représenté valablement. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée doit être convoquée à nouveau à 15 jours d'intervalle et pourra délibérer quel que soit le nombre de ses membres participants. Dans les deux cas, les décisions sont prises à la majorité des protagonistes.

3. CERAS Nouvelle-Aquitaine : ses principes d'action

L'association a pour but de promouvoir l'étude et la diffusion de l'approche systémique dans le domaine de la famille et des organisations.

Ses objectifs principaux sont :

- Favoriser la recherche sur les systèmes humains et les réseaux de communication
- Développer les applications cliniques et institutionnelles à partir de ses études et recherches
- Promouvoir l'information et la formation à l'intervention systémique sur les groupes humains.

Ces objectifs sont menés en relation avec les organismes poursuivant les mêmes buts au niveau territorial, national et international.

4. CERAS Nouvelle-Aquitaine : son activité

4.1 Site

Fréquentation 2021 du site cerasaquitaine.org

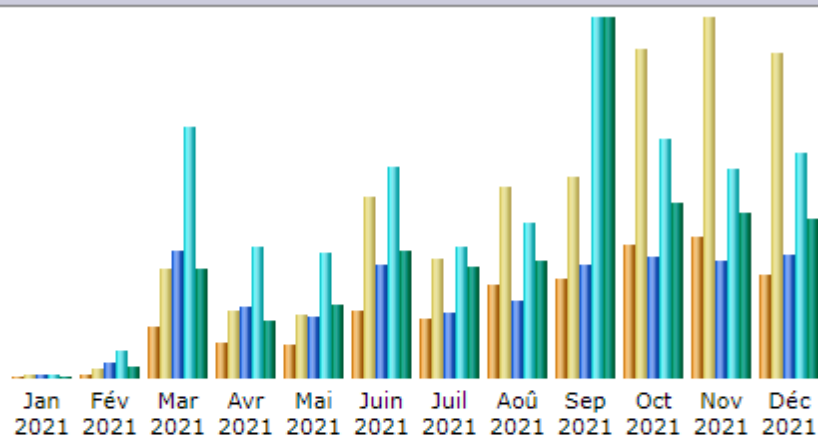
Après un an d'existence, comment a évolué la fréquentation du site ?

Pour mieux comprendre ces chiffres, quelques précisions sur leur signification :

Visiteurs différents

Il ne s'agit pas d'utilisateurs différents mais d'appareils connectés différents identifiés par leur adresse IP. La même personne peut parcourir le site avec divers appareils (ordinateur, smartphone, tablette, téléviseur connecté...). Le nombre total de personnes différentes se connectant au site est donc probablement en dessous du nombre de visiteurs répertoriés. Dans quelles proportions ? C'est impossible à savoir. L'intérêt de la donnée « visiteurs » réside dans son évolution au cours du temps.

Historique mensuel



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2021	13	77	249	258	1.77 Mo
Fév 2021	71	172	1 553	2 672	49.18 Mo
Mar 2021	1 059	2 253	12 655	24 944	470.33 Mo
Avr 2021	733	1 405	6 989	12 993	248.48 Mo
Mai 2021	695	1 293	6 092	12 339	315.99 Mo
Juin 2021	1 384	3 743	11 201	20 842	554.91 Mo
Juil 2021	1 201	2 446	6 540	12 942	479.36 Mo
Aoû 2021	1 914	3 956	7 610	15 393	510.29 Mo
Sep 2021	2 052	4 147	11 153	35 698	1.53 Go
Oct 2021	2 771	6 815	12 090	23 687	764.57 Mo
Nov 2021	2 925	7 450	11 517	20 647	719.88 Mo
Déc 2021	2 121	6 736	12 223	22 314	688.97 Mo
Total	16 939	40 493	99 872	204 729	6.22 Go

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2022	2 043	7 659	16 042	31 019	977.01 Mo

1

Visites

Comptabilise le nombre total d'accès au site. Divisé par le nombre de visiteurs différents, la donnée permet de savoir le nombre de fois en moyenne où le même appareil s'est connecté au site : par exemple : 3,74 visites par visiteur en moyenne en janvier 2022. C'est un indicateur de fidélisation.

Pages

Totalise le nombre de pages parcourues d'une fois à x fois pour chaque page. Le site contient actuellement 41 publications (10 articles de blog + 31 pages d'informations, y compris la page d'accueil). « Pages » est un indicateur général d'intérêt pour le contenu ou du moins pour certains contenus car il existe de grands écarts de fréquentation selon les pages.

Hits

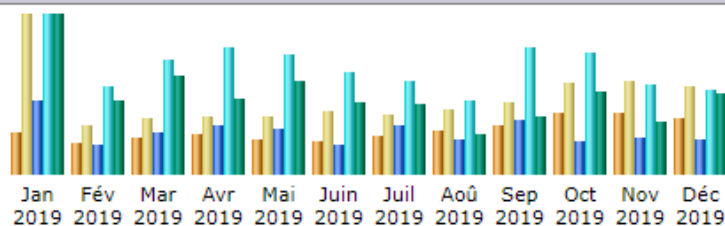
C'est le nombre de clics effectués sur les pages. Par exemple on peut noter qu'il y a eu en moyenne environ 2 clics par page en janvier 2022. C'est un autre indicateur d'intérêt pour les contenus. Donnent-ils envie d'explorer davantage ?

Bande passante

Totalise la quantité de données (en unités Mo ou Go) importées par les utilisateurs, qu'il s'agisse des données présentes dans les pages affichées ou des fichiers volontairement téléchargés (textes, photos...). Les documents intentionnellement téléchargés sont en général les plus gros consommateurs de bande passante. Le niveau de la bande passante est donc un bon indicateur de la pertinence des contenus.

À titre de comparaison les statistiques du site **cerasgrenoble.com** pour l'année 2019 :

Historique mensuel



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2019	964	3 748	14 203	30 574	1.06 Go
Fév 2019	725	1 136	5 662	16 803	500.57 Mo
Mar 2019	843	1 329	7 820	22 005	671.38 Mo
Avr 2019	921	1 347	9 296	24 186	517.64 Mo
Mai 2019	822	1 347	8 680	22 973	639.12 Mo
Juin 2019	768	1 465	5 752	19 531	486.01 Mo
Juil 2019	910	1 379	9 287	17 722	478.67 Mo
Aoû 2019	1 040	1 522	6 473	14 194	273.65 Mo
Sep 2019	1 147	1 682	10 243	24 283	390.27 Mo
Oct 2019	1 444	2 124	6 226	23 349	559.57 Mo
Nov 2019	1 442	2 173	6 851	17 166	353.81 Mo
Déc 2019	1 293	2 067	6 726	16 063	555.05 Mo
Total	12 319	21 319	97 219	248 849	6.36 Go

Limites de la comparaison :

- Le site cerasgrenoble avait trouvé son régime de croisière alors que cerasaquitaine est un site récent qui suscite a priori de la curiosité.
- Le site dédié au jeu de l'oie (dont je n'ai pas conservé de statistiques) captait une partie des visiteurs qui manifestement se connectent aujourd'hui au site unique.
- La mise en forme du nouveau site correspond sûrement plus aux usages actuels
- Environ 25 à 30% du trafic actuellement constaté est imputable à mon activité de webmaster !

Il n'en demeure pas moins que la progression de la fréquentation sur l'ensemble de l'année est très encourageante. Il semble que la redirection vers le nouveau site ait fonctionné.

Les contenus les plus explorés (en dehors de la page d'accueil qui est presque toujours le passage obligé) sont :

- Les pages consacrées au jeu de l'oie (728 pages vues en janvier 2022)
- Les articles du blog (419 pages vues en janvier 2022)

L'intérêt pour les pages relatives au jeu de l'oie est une constante, antérieure à la création du sous-domaine jeu-de-l-oie-systémique.cerasaquitaine.org, dont il faudra suivre les effets dans les prochains mois. On note déjà cependant une amélioration du référencement par les moteurs de recherche.

La fréquentation de l'espace adhérent, malgré la forte progression du nombre d'adhésions, reste très modeste (68 pages vues en janvier 2022 !). Je viens d'en remanier un peu la structure, en espérant le rendre plus attractif.

4.2 Colloque

Dans le contexte sanitaire du moment, le colloque a pu être maintenu sous une forme hybride gérée par le web master de l'association en duo avec la responsable.

Les retours oraux des participants s'inscrivent dans la satisfaction tant des intervenants que du cadre et des possibilités d'échange entre eux. Au regard du contexte, il a été impossible de recueillir des documents papier autour de l'évaluation. Malgré l'envoi en format numérique, une seule fiche renseignée a été adressée par mail.

L'aspect limitant s'est porté sur la mauvaise qualité du son pour certains participants en visio.

En termes comptable,

Recettes : 51 participants payants

Inscriptions présenciel = 1220€

Inscriptions distanciel = 530€

Total = 1750€

Dépenses :

Hôtel Atlantal = 2118,80€ (Salle + Cafés + déjeuners + chambres)

Règlements de l'intervention des orateurs = 900€

Frais de déplacements de orateurs = 331,30€

Frais déplacement Webmaster = 235,09€

Achats dîner siège du CERAS NA = 86,73

Total = 3671,92€

Solde : - 1921,92€

4.3 Département Formation et partenariat avec Hegoa Formation

Le CERAS Nouvelle-Aquitaine, depuis sa création, souhaite s'engager dans la continuité du CERAS en termes de formation. Pour autant, les obligations en termes d'agrément ont mis en avant les limites de compétences pour répondre à ces obligations tant au niveau pédagogique qu'au niveau de la qualité.

Un travail de réflexion a été engagé avec l'entreprise Hegoa Formation, Catherine FRENOT et Agnès ANETAS, dès janvier 2021 autour des modalités de partenariat possibles ou pas. Des réunions ont permis de déterminer les attentes, les obligations et les nécessités d'organisation en vue de la mise en œuvre de cette collaboration.

Pour offrir un cadre juridique à ce projet, le CERAS Nouvelle-Aquitaine a sollicité les services de Maître AUTRET afin de construire un contrat d'apporteur d'affaires.

Ce contrat définit les modalités de partenariat entre les deux structures. Il a été signé au 1^{er} février 2022.

Le département de formation du CERAS Nouvelle-Aquitaine est positionné pour l'année 2022 sur deux modules de formation en extra : sensibilisation aux objets flottants et jeu de l'oie. Elles se

dérouleront sur le dernier trimestre de l'année. Et des réponses seront traitées spécifiques pour des demandes en intra.

Il est composé de membres intéressés pour participer à la réflexion autour de la démarche : Jean-Luc PETIT, Angélique TRAIN, Elodie, VERDIER Yveline REY, Patrick VINOIS, Joël PICART, Céline PARIS-ZAPATA, Edouard ZAPATA, Anne ROCHER, Sabine LAGARDERE, Caroline LASSERRE.

Intéressés pour animer des formations : Jean-Luc PETIT, Patrick VINOIS, Céline PARIS-ZAPATA, Edouard ZAPATA (sur certains objets flottants), Anne ROCHER, Sabine LAGARDERE, Caroline LASSERRE.

Les intervenants sont des professionnels psychologues, psychothérapeutes ou psychopraticiens qui ont suivi une formation longue à l'approche systémique auprès de centres de formation habilités par l'EFTA (Association Européenne de Thérapie Familiale). Ils sont membres de l'association CERAS Nouvelle-Aquitaine et ont reçu une formation complémentaire de formateur sur les objets flottants. Ils sont inscrits dans une démarche d'intravision et de supervision à l'approche systémique.

4.4 Jeu de l'oie

Le succès du jeu de l'oie systémique imposait une réédition. C'est devenu pour le CERAS Nouvelle-Aquitaine le moment de proposer une version qui, tout en préservant les atouts du modèle « historique », apporte des améliorations suggérées par les utilisateurs. Les changements portent sur l'aspect du plateau de jeu, des cartes symboliques et sur le contenu du livret d'accompagnement.

La version 2021...Quelles nouveautés ?

Le plateau

Nous avons voulu rester fidèles à la présentation et à l'esthétique originelles. Mais à y regarder de plus près vous remarquerez l'inversion du déroulement du parcours, du centre vers l'extérieur, dans la nouvelle version. Ce changement par rapport à l'édition antérieure et au jeu de l'oie traditionnel est une façon de souligner la temporalité orientée vers l'avenir. La case « Arrivée » invite ainsi plus clairement à l'ouverture vers le futur.

Les cartes

Le nombre de cartes et leurs représentations sur la face sont conservés. En revanche les dos des cartes, auparavant totalement vides, deviennent les supports de signifiants. D'abord apparaît sur le dos de chaque carte son nom encadré par des mots évoquant ses deux polarités symboliques. Ensuite on y lit, comme en filigrane, les noms de toutes les cartes, manière de rappeler les autres choix possibles. Enfin, au verso, une frise autour de l'image, composée de signes « plus » et « moins », renvoie, elle aussi, au double aspect de la représentation.

Le livret d'accompagnement

Outre la mise à jour des références bibliographiques, il intègre les changements de la nouvelle version, dans les consignes suggérées et dans les descriptions des cartes symboliques.

Par ailleurs un nouveau sac de transport, fabriqué en tissu, au Pays-Basque, est offert aux privilégiés qui peuvent acquérir le jeu sur place, au lieu de se le faire expédier.

Les tarifs restent les mêmes, sauf pour les adhérents à l'association CERAS Nouvelle-Aquitaine qui bénéficient désormais d'un tarif préférentiel.

4.5 Publications

DAURE I, BORSCA M, sous la direction de, Les génogrammes d'aujourd'hui, ESF Sciences Humaines, Collection Psychologies & psychothérapies, 2020 avec une contribution de Sabine LAGARDERE, chapitre 4 « Des boutons de couture pour une clinique créative et sensible » et le postface d'Yveline Rey

PARIS-ZAPATA C., REY Y., ZAPATA E. Le blason en gérontologie, Le Journal des Psychologues, n°378, juin 2020 « Regards cliniques sur la grand-parentalité ».

REY Y. Les objets flottants en thérapie de couple
Santé Mentale, n° 247, avril 2020, dossier « Clinique du lien conjugal ».

5. CERAS Nouvelle-Aquitaine : sa vie associative

En 2020 et 2021, l'association a pu se créer et poursuivre ses activités en s'adaptant à la nécessaire distanciation liée au contexte sanitaire. Les réunions se sont déroulées en mode hybride.

5.1 Instances de l'association

Le 7 novembre 2020, l'assemblée Générale extraordinaire permet la constitution de l'association CERAS Nouvelle-Aquitaine

En 2021, le conseil d'administration s'est réuni 2 fois.

Une réunion de rencontre des adhérents s'est déroulée le 19 novembre 2021.

3 réunions de travail ont permis d'engager la démarche autour de la réalisation du colloque et la mise en place du département de formation.

5.2 Vacation de la responsable

La vacation de la responsable est décrite dans le tableau ci-dessous.

Listing activités + Heures de travail du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2022
Vacation de la Responsable CERAS Nouvelle-Aquitaine

Date	Activités	Horaires
01/03/2021	Préparation CA	2h

6/03/2021	Animation CA	2h30
8/03/2021	Suites CA	1h30
15/03/2021	Comptabilité Préparation groupe de travail département de formation Gestion jeu de l'oie	3h
29/03/2021	Préparation réunion département formation	1h30
Au fil du mois	Réponses appels + mails	2h
Total mars 2021		12h30
6/04/2021	Animation réunion département de formation	2h
10/04/2021	Compte-rendu réunion département formation + préparation réunion avec Hegoa Formations	1h30
12/04/2021	Animation réunion CERAS Nouvelle-Aquitaine avec Hegoa Formations	2h
13/04/2021	Compte rendu réunion avec Hegoa Formations Comptabilité Communication mails + appels	2h
28/04/2021	Coordination avec présidente	1h
Total avril 2021		8h30
3/05/2021	Réunion Hegoa Formations	2h
5/05/2021	Compte-rendu réunion Préparation outil de modélisation d'une formation type Gestion mails + appels + commande jeu de l'oie	3h
6/05/2021	Coordination avec Présidente	1h
25/05/2021	Gestion mails + appels + commande jeu de l'oie Comptabilité	1h30
Total mai 2021		7h30
01/06/2021	Organisation formation du 12/06 + colloque	1h30
08/06/2021	Temps de travail avec trésorier	1h30
09/06/2021	Gestion mails + appels + commande jeu de l'oie Comptabilité	5h00
14/06/2021	Comptabilité, préparation CA + animation CA	3h
16/06/2021	Préparation Document formation Sensibilisation	5h
Total juin 2021		16h
7/07/2021	Préparation colloque	2h
8/07/2021	Département formation : réunion Hégoa + préparation	3h
27/07/2021	Gestion inscriptions colloque + adhésion + comptabilité + vente jeu de l'Oie + Dossier INPI + communication	5h
Total juillet 2021		10h
11/08/2021	Gestion inscriptions colloque + adhésion + comptabilité	2h
15/08 au 30/08/2021	Permanence téléphonique et mail	2h
Total Août 2021		4h
6/09/2021	Gestion colloque + comptabilité + envoi jeu de l'Oie	2h
13/09/2021	Gestion colloque : inscription + coordination hôtel + intervenants	4h
20/09/2021	Finalisation coordination colloque : participants + organisation	4h
29/09/2021	Post colloque	4h
30/09/2021	Post colloque	2h
Total septembre 2021		16h

01/10/2021	Finalisation post colloque + comptabilité + préparation AG	7h
18/10/2021	Gestion jeu de l'oie et comptabilité	3h
21/10/2021	Organisation Réunion du 19/11/2021 + gestion jeu de l'oie	1h
26/10/2021	Gestion jeu de l'oie et comptabilité	1h
Total Octobre 2021		12h
8/11/2021	Gestion mails + administration	1h
15/11/2021	Préparation Réunion + comptabilité	2h
19/11/2021	Animation réunion	2h
26/11/2021	Compte-rendu réunion + bilan colloque + préparation intravision + gestion comptabilité	3h
Total Novembre 2021		8h
3/12/2021	Commandes jeu de l'oie + envoi	1h30
9/12/2021	Préparation dossier propriété intellectuelle jeu de l'oie	2h
15/12/2021	Visio avec trésorier / dossier propriété intellectuelle jeu de l'oie + travail recherche	3h
21/12/2021	Préparation bilan comptable fin d'année + CA du 24/01/22 + dossier département de formation	3h
Total Décembre 2021		9h30
10/01/2022	Comptabilité + envoi jeu de l'Oie	3h
14/01/2022	Réunion de travail avec Joël / propriété intellectuelle jeu de l'oie	1h
21/01/2022	Réunion de travail Hegoa Formation	2h
24/01/22	Préparation CA + animation CA	3h30
25/01/22	CR CA + Lien Hegoa Formation + avocate + préparation commandes jeu de l'oie + compatibilité	3h
Total janvier		12h30
2/02/22	RDV téléphonique MDEA pour recueil demande de session formation intra + rédaction fiche recueil informations + lien HEGOA	1h30
3/02/22	Secrétariat + préparation rapport activité	1h
4/02/2022	Bilan activité	1h30
11/02/2022	Bilan financier avec expert-comptable	2h30
14/02/2022	Préparation projet de formation MDEA pour activité apporteur d'affaires HEGOA + commandes jeu de l'oie	3h00
23/02/2022	Démarche pour forme hybride colloque 2022 + commandes jeu de l'oie	1h30
Total février		9h30
Total Annuel		127h
Mensualisation		10h

L'ensemble de ces activités s'inscrivent dans la lettre de mission définie par la présidente et le trésorier dans le cadre de la convention de prestation signée par le CERAS Nouvelle-Aquitaine avec Céline PARIS-ZAPATA :

Missions générales :

Sous la responsabilité de la présidente de l'association, il assure la mise en œuvre des missions de l'association, et dans le cadre de sa délégation formalisée, il est responsable du fonctionnement général, administratif, financier et technique de l'ensemble des activités :

- Conduire le projet de l'association en accompagnant son évolution et en l'évaluant
- Proposer des actions de développement
- Organiser et piloter les projets décidés par le conseil d'administration
- Assurer la gestion administrative et financière
- Animer les relations partenariales en lien avec le bureau
- Rendre compte au conseil d'administration et au bureau

Il est impliqué dans le contrat d'apporteur d'affaires contractualisé avec HEGOA Formation.

Missions spécifiques :

Conduite du projet associatif :

- Organiser et coordonner les instances de l'association
- Participer à titre consultatif aux réunions du conseil d'administration et du bureau
- Planifier la réalisation des orientations, élaborer les plans d'action en collaboration avec les membres du conseil d'administration
- Concevoir les méthodes d'intervention favorisant la progression du projet associatif
- Proposer et mettre en œuvre des actions de communication

Pilotage des activités :

- Définir et animer les outils de suivi d'activités
- Rédiger le rapport d'activité et le restituer annuellement au conseil d'administration
- Coordonner les actions nécessaires au fonctionnement de l'association auprès des adhérents
- Assurer le lien avec les partenaires dans le respect des décisions du conseil d'administration

6. CERAS Nouvelle-Aquitaine : Bilan de l'exercice 2021

Les éléments seront transmis en annexe par le trésorier à la suite de leur présentation aux membres du conseil d'administration.

7. CERAS Nouvelle-Aquitaine : projections

7.1 Budgétaires

Le colloque 2022 est préparé en revoyant les frais engagés :

- Diminution des rémunérations des intervenants,
- Adaptation du tarif d'entrée en fonction des frais engagés en lien avec les coûts du mode hybride.

Une réflexion est menée avec la société d'expertise comptable en vue d'une révision des tarifs au regard de la lettre de mission. Dans le cas d'une impossibilité pour la société d'ajuster ses tarifs, la présidente en accord avec le conseil d'administration a demandé à la responsable d'engager des

démarches pour l'obtention de devis comparatifs. Si une réponse plus adaptée entre les attendus et les tarifs est trouvée auprès d'une autre entreprise, alors le contrat actuel sera dénoncé.

Pour permettre la continuité des activités du CERAS Nouvelle-Aquitaine au regard du bilan de la prestation d'intervention de la responsable en 2021, il a été demandé au conseil d'administration de valider une augmentation de 3 heures de l'intervention de la responsable par mois afin de répondre à l'ensemble des activités en lien avec la lettre de missions.

La volonté du conseil d'administration est de maintenir un équilibre entre les ressources et les charges de l'association.

7.2 Activités

7.2.1 Jeu de l'oie

Pour permettre de protéger les créations en lien avec le nouveau jeu de l'Oie, un travail a été réalisé avec l'Institut National de la Protection Intellectuelle à travers la formalisation d'un dossier pour la constitution d'une enveloppe Soleau. L'enveloppe Soleau a été enregistrée le 8 février 2022 pour une période de 10 ans.

7.2.2 Déploiement des formations avec Hegoa Formation

Le partenariat avec HEGOA Formation se formalise avec la signature du contrat d'apporteur d'affaires le 1^{er} février 2022. Un moment de communication et de convivialité est fixé au 21 mars 2022.

Tout au long de l'année 2022, un travail en collaboration se construira pour :

- Les outils de communication
- Les contenus pédagogiques et l'ensemble des process de qualité
- Et des réponses spécifiques aux demandes de formation en intra

7.2.3 Colloque 2022

« Place, émotion et violence »

Argument

La question de la place, des places nous interpelle dès notre arrivée au monde. Où est ma place, quelle est ma place, suis-je à la bonne place, etc... Ce colloque se propose d'explorer ce thème dans son lien à l'émotion : quel est mon ressenti de la place qui m'est assignée dans ma famille, à l'école, à l'université, dans mon couple, mon travail ... Comment ce ressenti contribue-t-il à me sculpter, à jouer tel rôle, ou remplir telle fonction au sein de mes appartenances et dans la danse des interactions. Certaines places peuvent susciter des réactions violentes, tout comme la violence imprime son tempo à la valse des places. Cette problématique sera revisitée et illustrée par des orateurs systémiciens très expérimentés qui l'inscriront dans leurs approches cliniques et leurs pratiques spécifiques.

Orateurs pressentis

- Alfredo CANEVARO, psychiatre, thérapeute systémique (Italie)

- Le rituel des remerciements réciproques pour les « séparations impossibles » dans les couples
- Reynaldo PERRONE, psychiatre, thérapeute systémique (Lyon)
Révélation sur les agressions interpersonnelles. Le côté obscur de l'être.
- Des intervenants du CERAS Nouvelle-Aquitaine :
 - Anne ROCHET
Une lecture systémique des pratiques professionnelles : résonances, attachement et place.
 - Patrick VINOIS
La place du thérapeute face à la violence des familles... Comment y faire face et s'en servir.

7.2.4 Écriture d'un livre sous la direction d'Yveline REY

« Quelle est ma place, où est ma place ? » C'est le titre de l'ouvrage qui sera publié à l'automne prochain aux Editions FABERT. Il est co-écrit par cinq autrices et auteurs du CERAS Nouvelle-Aquitaine. En avant-première, voici la 4ème de couverture : Quelle est ma place, où est ma place, suis-je à la bonne place ? Lequel d'entre nous n'a pas été un jour hanté par cette question. Avoir, trouver, se faire ...

Il devrait paraître en septembre 2022.

7.2.5 Groupe d'intravision et supervision

Le groupe d'intravision existe sur le Pays-Basque depuis octobre 2014. Les participants fondateurs ont été membres du CERAS 64 et adhèrent au CERAS Nouvelle-Aquitaine. Au regard de cette co-construction, il a été convenu par les participants qu'à compter de janvier 2022, ces séances intègrent les activités du CERAS Nouvelle-Aquitaine. Elles s'organisent selon les modalités décrites ci-après :

1. Dimension, fonctionnement et présences des participants-es

Les dispositions posées en septembre 2017 ont été confirmées :

- l'optimisation du groupe est fixée à 12 participants,
- la séance d'intravision ou de supervision se déroulera avec un minimum de 7 participants, en dessous de ce nombre de participants, elle sera annulée,
- Si un participant cumule 2 absences (sauf impossibilité formalisée au moment de la planification annuelle) ou plus sur l'ensemble de l'année, la possibilité de maintien de sa participation sera questionnée par le groupe,
- Chaque année à la séance de novembre, seront posées les sorties et les entrées des participants. Le groupe souhaite que le participant qui quitte le groupe puisse être présent à la dernière séance afin de partager ses retours par rapport à la démarche d'intravision et de supervision. L'arrivée des nouveaux participants, intronisés par un membre, sera effective à la séance de janvier suivant,
- Il est mis en avant l'importance de planifier les séances dès le mois de juin pour l'année suivante.

2. Animation du groupe

Il est retenu la co-animation du groupe par deux participants-es. Il sera déterminé à la fin de chaque séance, les co-animateurs-rices pour la séance suivante.

3. Supports de présentation

A ce jour et avec la possibilité d'évolution tout au long des séances, le support retenu est celui de l'utilisation du 7/7/7 et la fiche de supervision systémique de Philippe Caillé.

Avec ces outils, les aspects explorés dans la présentation d'une situation sont :

- Savoir pourquoi cette situation est présentée et quels sont les attendus par rapport au groupe,
- La présentation des éléments familiaux ou institutionnels et contextuels qui la composent,
- La posture active des participants-es avec sept tours de table ou d'écrans pour poser des questions, à la forme interrogative, sur la situation,
- La dimension réflexive partagée, sur la situation, à travers la pose d'hypothèses par toutes celles-elles qui le souhaitent en se mettant dans la position de recevoir la famille ou d'être en situation de travail avec cette équipe en présentant l'hypothèse à explorer et ses modalités de mise en œuvre,
- Un retour du présentateur sur les éléments retenus et l'apport de hypothèses proposées,
- Et la lecture de la totalité des questions la fiche de supervision systémique par l'animateur à la personne qui a présenté la situation. A la suite de la lecture, la personne sera libre d'apporter ou pas des éléments de réponse au groupe. Cette fiche permet un accès aux résonances telles qu'elles sont définies par Mony Elkaim.

Avant de clôturer une séance, les co-animateurs-rices s'engagent à solliciter chacun-e des participants-es sur la confirmation de sa sécurité au sein du groupe.

4. Déroulé de la séance

Les co-animateurs-rices recenseront en début de séance les situations à présenter. Et avant leur présentation, il sera proposé un feed-back sur les situations abordées lors de la séance précédente.

Dans la continuité de la constitution de ce groupe et en lien avec son rapprochement avec le CERAS, les rencontres d'intravision sont complétées par des séances de supervision animées par Yveline REY. Le calendrier est défini à l'avance par les membres du groupe avec Yveline.

7.3 Participation colloques

Céline PARIS-ZAPATA va représenter le CERAS Nouvelle-Aquitaine à l'occasion du colloque 14^{es} Journées Francophones de Thérapie Familiale Systémique de Lyon

Lors d'un atelier de discussion,

Présentation de la discussion : Le blason gérontologie, un vecteur de communication entre l'aidé et l'aidant face à au changement

Pour la première fois, les membres d'un système familial peuvent partager jusqu'à cinq générations. Parallèlement, il existe une augmentation du nombre de situations où le vieillissement fait face à la pathologie et plus particulièrement à des troubles neurocognitifs majeurs. Le système familial peut être, alors, traversé par les répercussions de ces troubles. Et il est confronté à une rupture de la communication entre l'aidé et l'aidant pouvant entraîner une impossibilité de reconnaissance des places de chacun.

La consultation systémique avec l'aidé et l'aidant offre régulièrement des rencontres avec des systèmes familiaux qui sont épuisés, tristes, perdus ou sidérés par la nouvelle personne à laquelle ils sont confrontés alors qu'ils la connaissent depuis si longtemps. Le système s'inscrit dans une perte d'homéostasie, c'est-à-dire de stabilité.

Au travers d'un cas clinique, le blason gérontologique sera présenté comme un vecteur de communication différencié du langage habituel. La famille l'utilise pour resituer les places de chacun et favoriser l'accès à une nouvelle forme de stabilité. En qualité d'objet flottant, il participe à la poursuite indispensable des relations entre les membres du système familial en facilitant l'expression des attentes de l'aidé, la formalisation de sa singularité et la continuité de son identité. Et l'idée d'une stabilité devient alors possible.